

PLAN DE DÉVELOPPEMENT TRIENNAL 2014-2016

Continuité et consolidation

« L'art dans son ensemble n'est pas une vaine création d'objets qui se perdent dans le vide, mais une puissance qui a un but de servir à l'affinement de l'âme humaine. »

«Du spirituel dans l'art», Vassily Kandinsky, 1989.

TABLE DES MATIÈRES

Mission	p. 3
Vision	p. 3
Contexte	p. 3
Enjeux	p. 4
Enjeu 1 : Vitalité artistique professionnelle sur le territoire de Longueuil	p. 5
Enjeu 2 : Rayonnement et valorisation de l'offre artistique professionnelle auprès des longueuillois	p. 8
Enjeu 3 : Consolidation du Conseil des arts de Longueuil	p. 9

Mission

Le Conseil des arts de Longueuil (CAL) a pour mission de soutenir la création, la production, la promotion et la diffusion artistique professionnelle sur le territoire de la ville de Longueuil. Il œuvre également à développer, promouvoir et faire rayonner les arts afin d'assurer à la population de Longueuil une vie artistique enrichissante.

Le CAL exerce ses attributions aux organismes et aux artistes professionnels dans les domaines des arts visuels, des arts du cirque, des arts numériques et multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature et du conte, des métiers d'art et design, de la musique et du théâtre ainsi qu'à l'égard de toutes autres formes artistiques en émergence.

Vision

Cinquième plus grande Ville au Québec, Longueuil est riche en talents artistiques et regroupe des organismes culturels particulièrement actifs et créatifs. Le CAL apporte un soutien adapté aux artistes et organismes artistiques professionnels afin de stimuler cette vitalité artistique et l'excellence. Il reconnaît et encourage ainsi leur contribution, non seulement à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Longueuil, mais aussi à son image de marque, à son identité.

Contexte

Créé en 2010, le CAL est un partenaire indispensable à la réalisation de la politique culturelle de la Ville et un levier majeur du développement culturel professionnel à Longueuil. Par son soutien à la pratique artistique professionnelle, sa contribution à l'amélioration des conditions de pratiques des artistes et organismes, son apport à une offre artistique riche et diversifiée et son implication à favoriser la concertation des différents intervenants culturels du territoire, il contribue au déploiement des arts à Longueuil. Les orientations 2011-2013 de son plan de développement ont été porteuses et structurantes pour le milieu, telles qu'en font foi les résultats des consultations réalisées à l'automne 2013 auprès des artistes, des organismes artistiques de Longueuil et de partenaires afin d'effectuer le bilan et définir les axes de développement des trois prochaines années. Ainsi le plan de développement 2014-2016 du CAL vise la continuité et la consolidation.

Ce faisant, les choix qui encadrent les orientations du CAL pour les trois prochaines années s'inscrivent dans le respect des orientations de L'Agenda 21 de la culture du Québec et de celle du *Plan stratégique de développement durable « Ensemble vers une ville humaine »* de Longueuil. Les orientations du CAL contribuent également à des objectifs du Plan quinquennal de développement de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil notamment en ce qui concerne le rayonnement identitaire.

La vision du CAL se traduit en trois enjeux :

ENJEU 1 : VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DE LONGUEUIL

ENJEU 2 : RAYONNEMENT ET VALORISATION DE L'OFFRE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE AUPRÈS DES LONGUEUILLOIS

ENJEU 3 : CONSOLIDATION DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL

ENJEU 1 : VITALITÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DE LONGUEUIL

Orientation 1 : Soutenir la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles

Axes d'intervention

- Soutien financier adapté
- Réseautage
- Mécénat

Objectifs	Moyens
1.1 Proposer un programme de bourse et de subventions basé sur l'excellence répondant aux besoins des artistes et des organismes professionnels de Longueuil.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonification financière du programme, selon l'évaluation ➤ Renouvellement d'ententes triennales avec le CALQ, la CRÉ et la Ville pour les bourses Pratiques émergentes et Accueil pour les nouveaux organismes.
1.2 Organiser des rencontres annuelles de réseautage pour les artistes et les organismes artistiques professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remise de bourses au printemps ➤ 5@7 thématique à l'automne ➤ Collaboration au Gala de la culture de Longueuil.
1.3 Coordonner la diffusion à Longueuil de projets artistiques des boursiers.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat avec le Bureau de la culture et le Service des bibliothèques pour la diffusion ➤ Faisabilité d'ateliers à prix modique et d'espaces de diffusion pour les artistes professionnels.
1.4 Accroître le financement du Conseil	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature d'une entente triennale avec la Ville ➤ Inscription de projets dans l'entente triennale de développement culturel Ville – MCCQ ➤ Signature d'une entente avec le CALQ et la CRÉ pour Soutien aux pratiques émergentes ➤ Augmentation du Mécénat annuel pour les bourses ➤ Entente de commandite pour la mise en valeur des boursiers ➤ Inscription à Placement culture pour l'appariement de fonds suite à l'incorporation ➤ Représentation auprès du milieu des affaires

Orientation 2 : Encourager l'excellence artistique	
<u>Axes d'intervention</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prix adaptés ➤ Formation adaptée ➤ Apport ponctuel d'expertise pour les artistes et les travailleurs culturels professionnels 	
Objectifs	Moyens
2.1 Favoriser la remise de prix d'excellence.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien de l'entente de 5 000\$ aux 2 ans avec les caisses Desjardins concernant le Prix Reconnaissance Desjardins pour les artistes ➤ Collaboration au Gala de la culture de Longueuil.
2.2 Encourager la formation des artistes et des travailleurs culturels des organismes professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation des besoins du milieu artistique de Longueuil ➤ Collaboration avec le CMCC pour une offre de formations adaptées.
2.3 Participer à un programme de mentorat et de bénévoles d'affaires offrant de l'expertise ponctuelle aux artistes et organismes professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation des besoins du milieu et de la situation existante ➤ Partenariat potentiel avec des intervenants du territoire ➤ Mise en place et développement du programme ➤ Intégration de gens d'affaires à titre de mentor.

Orientation 3 : Participer à une vision concertée du développement de la culture à Longueuil	
<u>Axes d'intervention</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veille stratégique ➤ Concertation et représentation 	
Objectifs	Moyens
3.1 Assurer une veille stratégique concernant les enjeux nationaux, régionaux et locaux des arts et de la culture.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des activités des conseils des arts, des associations nationales disciplinaires, du CALQ, du MCCQ, du CMCC et de la CRÉ ➤ Recherche et documentation sur des dossiers thématiques.
3.2 Maintenir la concertation des différents intervenants en culture du territoire afin de bonifier les actions.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre trimestrielle de concertation des intervenants culturels régionaux ➤ Rencontre mensuelle avec le Bureau de la culture ➤ Rencontre avec la commission scolaire pour les résidences d'artistes en milieu scolaire ➤ Représentation au sein du CMCC à titre d'administrateur et sur différents comités
3.3 Participer à des réflexions sur des enjeux et des projets de développement concernant les arts et la culture.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration et avis à la demande de la Ville ou d'organismes et associations reconnus.

ENJEU 2 : RAYONNEMENT ET VALORISATION DE L'OFFRE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE AUPRÈS DES LONGUEUILLOIS

Orientation 4 : Contribuer au rayonnement et à la valorisation des arts auprès des Longueuillois

Axes d'intervention

- Communication
- Promotion
- Rencontres citoyennes

Objectifs	Moyens
4.1 Informer les longueuillois des activités du CAL.	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'un plan de communication triennal➤ Bonification des outils de communication (rafraîchir site Web, développer un bulletin électronique et autres)➤ Publication de chroniques dans le Courrier du Sud➤ Représentation lors de divers événements et activités de réseautage à Longueuil.
4.2 Établir annuellement un programme de mise en valeur des boursiers et des artistes.	<ul style="list-style-type: none">➤ Définition et mise en place du plan annuel de mise en valeur➤ Collaboration au Gala de la culture.
4.3 Collaborer à un minimum de trois rencontres annuelles d'artistes avec des citoyens.	<ul style="list-style-type: none">➤ Diffusion d'artistes boursiers à Longueuil en partenariat avec le Bureau de la culture et le service des bibliothèques de Longueuil➤ Rencontre des milieux artistiques et des affaires en collaboration avec la CCIRS.

ENJEU 3 : CONSOLIDATION DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL

Orientation 5 : Assurer une gestion optimale du Conseil

Axes d'intervention

- Incorporation
- Politiques et procédures
- Formation et évaluation

Objectifs	Moyens
5.1 Compléter le processus d'incorporation du Conseil.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enregistrement du Conseil à titre d'organisme à but non lucratif auprès du Registraire des entreprises du Québec suite à l'approbation des documents constitutifs par la Ville ➤ Tenus des premières assemblées des membres et du conseil d'administration suite à l'émission des Lettres patentes ➤ Ouverture d'un compte bancaire ➤ Souscrire aux assurances requises auprès de l'UMQ.
5.2 Réviser et implanter les politiques et procédures de régie interne.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision des politiques concernant les ressources humaines et le conseil d'administration ➤ Mise en place d'un code d'éthique du personnel et des administrateurs et des procédures comptables suite à l'incorporation ➤ Mise en place d'une base de données pour les programmes de bourses, artistes, organismes, médias, partenaires, jurées, donateurs.
5.3 Assurer la formation et l'évaluation du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un plan annuel de formation pour le personnel ➤ Révision du processus d'évaluation du personnel.

CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec

CMCC : Conseil montréalais de la culture et des communications

CCIRS : Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

MCCQ : Ministère de la culture et des communications du Québec

CRÉ : Conseil régional des élus de l'agglomération de Longueuil